

Bretagne, Morbihan
Séné
Dolan, les Quatre-Vents, Michotte, Falguérec, Brouël

Marais salants de Séné

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56006413
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Séné
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : marais salant
Parties constituantes non étudiées : digue

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales :

Historique

Les marais salants sont créés à Séné au début du 18^e siècle par le chapitre cathédrale de Vannes. Ruiné par la chute du système financier de Law en 1720, le chapitre décide d'investir dans des salines afin de relever ses finances. Il obtient du roi, en 1721, la concession des terres vagues situées le long de la côte est de Séné. Il commence à construire les salines en 1725 avec l'aide de paludiers venus de la presqu'île de Guérande. Cette industrie se révèle être un succès financier. Les salines, devenues biens nationaux sous la Révolution, sont rachetées en 1791 par des particuliers propriétaires terriens. La dernière création de salines à Séné se situe dans l'anse de Mancel, partie asséchée en 1830. Néanmoins, les marais salants perdent de leur valeur dans la seconde moitié du 19^e siècle. A partir de la fin du 19^e siècle, les négociants et les propriétaires terriens vendent leurs marais aux agriculteurs et aux paludiers. L'activitéériclute. Le dernier paludier cesse toute activité en 1951. Les marais salants de Séné sont aujourd'hui totalement abandonnés.

Période(s) principale(s) : 18^e siècle

Description

Les anciens marais salants sont difficilement visibles à hauteur d'homme, d'autant plus qu'ils sont en friche. Les marais salants de Michotte sont indiqués sur le plan communal comme « anciens marais salants ». Intégrés à la réserve ornithologique de Falguérec, l'accès aux marais salants n'en demeure pas moins interdit.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Sites de protection : réserve naturelle, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique
Statut de la propriété : propriété d'un établissement public, propriété privée

Références documentaires

Bibliographie

- LE ROCH, Joseph. **Histoire... et histoires de Séné**. Le Tour-du-Parc, à compte d'auteur, Bulletin paroissial Le Sinagot, sans date (1976 à 1980), non paginé.
- BURON, Gildas ; Association des Amis de la Réserve de Séné. **Mémoires du sel : histoire des marais salants de Séné**. Plaquette à l'occasion de l'exposition Mémoires du sel, 1996. 59 p.
59 p

Données complémentaires

Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

REFC	SEN 55
THPA	Production primaire et commercialisation des produits de la mer
MENA	abandon ou état de ruines induisant un risque de disparition
PMEN	Impossible à entretenir dans sa totalité.
DREC	moyennement cité
INGP	intérêt de mémoire ; intérêt technique ; intérêt paysager et pittoresque
PING	Les anciens marais salants rappellent la période faste de la saliculture à Séné au 18e siècle.
RECO	L'espace salicole oriental de Séné est actuellement en partie la propriété de la réserve ornithologique de Falguérec et du Conservatoire du littoral. C'est une façon de préserver cet espace remarquable, considéré comme un élément essentiel du patrimoine maritime sinagot, de l'urbanisation. La réserve propose également des animations l'été (expositions, observation des oiseaux dans des abris adaptés). Il est important d'encourager l'animation du patrimoine maritime de cet espace salicole en s'appuyant sur l'équipe de la réserve ornithologique de Falguérec. Les marais salants sont difficilement visibles à hauteur d'homme et rien ne rappelle cette activité qui a duré à Séné pendant plus de deux siècles. Le rappel de l'histoire de cet espace salicole serait judicieux, en utilisant également les derniers éléments bâtis qui demeurent dans le paysage (ancienne caserne des douaniers des Quatre-Vents, grenier à sel de Michotte). Un circuit de découverte pourrait être mis en place sur le thème de l'activité salicole de Séné. Plusieurs personnes enquêtées au cours de l'été 2007 souhaiteraient d'ailleurs l'intégration d'un aspect historique au sein de la réserve ornithologique de Falguérec. L'entretien des digues est également nécessaire. La remise en activité de marais salants, à l'image de ce qui a été réalisé sur la commune voisine de Saint-Armel, où la commune a permis l'installation d'un paludier, pourrait être envisagée. L'esprit de cette recommandation est en accord avec les souhaits des personnes interrogées à Séné au cours de l'été 2007.

Illustrations



Vue générale des
marais salants de Séné
Phot. Johan Vincent
IVR53_20075605766NUCA



Marais salants de Séné
Phot. Johan Vincent
IVR53_20065606604NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les marais salants (Parc naturel régional du Golfe du Morbihan) (IA56131976) Bretagne, Morbihan, Arradon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Espace salicole oriental de Séné (IA56006370) Bretagne, Morbihan, Séné, Dolan, les Quatre-Vents, Michotte, Falguérec, Brouël

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar, Johan Vincent

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Vue générale des marais salants de Séné

IVR53_20075605766NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Marais salants de Séné

IVR53_20065606604NUCA

Auteur de l'illustration : Johan Vincent

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation